



**PRÉFET
DE L'ALLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet du préfet
Direction des sécurités
Bureau de la sécurité intérieure**

Moulins, le 11/01/2022

Affaire suivie par : Sandrine SROM
Tél : 04 70 48 33 09
Courriel : sandrine.srom@allier.gouv.fr

Circulaire n°4 / 2022

Le préfet

à

Mesdames et Messieurs les maires
des communes du département de l'Allier

Madame la sous-préfète de Vichy
Monsieur le sous-préfet de Montluçon

OBJET : appels à la générosité publique – calendrier 2022

PJ : 1

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, copie de mon arrêté n°75/2022, de ce jour, fixant le calendrier des appels à la générosité publique au titre de l'année 2022.

Je vous rappelle que la réglementation en vigueur vous laisse la faculté d'autoriser des appels à la générosité publique sur le territoire de votre commune à des dates autres que celles des journées nationales.

Vous veillerez toutefois à limiter ces autorisations à des cas exceptionnels particulièrement justifiés.

Pour le préfet et par délégation,
Le directeur des sécurités,


Stéphane CHAPELLIER

**Arrêté relatif au calendrier des journées de quêtes
sur la voie publique pour l'année 2022**

**Le préfet de l'Allier,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,**

Vu les articles L.2212-2 et L.2215-1 du code général des collectivités territoriales modifiés ;

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu la loi n°91-772 du 7 août 1991 modifiée relative au congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

Vu le décret n°92-1011 du 17 septembre 1992 modifié relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

Vu la circulaire n°INT/A/99/00225/C portant application des dispositions de la loi n°91-772 du 7 août 1991 relative notamment au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique et au rôle des préfetures dans la mise en oeuvre du dispositif ;

Vu le calendrier des journées nationales de quêtes sur la voie publique de l'année 2022 ;

Sur proposition de la sous-préfète, directrice de cabinet,

A R R Ê T E

Article 1er : Le calendrier des appels à la générosité publique à l'échelon national pour l'année 2022 est fixé ainsi qu'il suit :

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Lundi 3 janvier au dimanche 6 février avec quête le 5 février	Campagne de solidarité « L'école est un droit, les vacances aussi »	La jeunesse au plein air
Vendredi 28 janvier au dimanche 30 janvier avec quête tous les jours	Journée mondiale des Lépreux	Fondation Raoul Follereau
Samedi 29 janvier au lundi 31 janvier avec quête tous les jours	Journée mondiale des Lépreux	Oeuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Vendredi 11 mars avec quête	Journée nationale aux victimes d'actes de terrorisme	Oeuvres Nationale du Bleuet de France
Lundi 14 mars au dimanche 20 mars avec quête tous les jours	Semaine nationale de lutte contre le cancer	Ligue Nationale Contre le cancer
Lundi 14 mars au dimanche 20 mars avec quête tous les jours	Semaine nationale des personnes handicapées physiques (SNPH)	APF FRANCE HANDICAP
Samedi 19 mars au samedi 2 avril avec quête tous les jours	Sidaction multimédias 2022 et animations régionales	SIDACTION
Lundi 2 mai au dimanche 8 mai avec quête tous les jours	Commémoration de la victoire du 8 mai 1945	Oeuvres Nationale du Bleuet de France
Lundi 16 mai au dimanche 22 mai avec quête tous les jours	Semaine nationale du Refuge (journées nationales contre l'homophobie et la transphobie)	Le Refuge
Samedi 14 mai au dimanche 22 mai avec quête tous les jours	Journées nationales de la Croix Rouge Française	La Croix Rouge Française
Lundi 23 mai au dimanche 29 mai avec quête les 28 et 29 mai	Semaine nationale de la famille (campagne en faveur de la mère et l'enfant)	Union Nationale des Associations Familiales UNAF
Lundi 23 mai au dimanche 5 juin avec quête les 4 et 5 juin	Aide au départ en vacances des enfants et des jeunes	Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs (U.F.C.V.)
Mercredi 1 ^{er} juin au lundi 6 juin avec quête tous les jours	Journées nationales contre la leucémie	Association Cent pour Sang la Vie

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Mercredi 1 ^{er} juin au jeudi 30 juin avec quête tous les jours	Journée mondiale de lutte contre la SLA du 21 juin	Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique
Samedi 2 juillet avec quête	Fête de l'Amour	AIDES
Mercredi 13 juillet au jeudi 14 juillet avec quête tous les jours	Fête nationale (pour le chevauchement avec la Fondation M. De Lattre : accord préalable)	Oeuvre Nationale du Bleu de France
Mercredi 13 juillet au jeudi 14 juillet avec quête tous les jours	Fête nationale	Fondation Maréchal de Lattre
Samedi 17 septembre au dimanche 25 septembre avec quête tous les jours	Campagne nationale de sensibilisation du public à la maladie d'Alzheimer (21 septembre journée mondiale Alzheimer)	France Alzheimer
Samedi 1 ^{er} octobre au dimanche 2 octobre avec quête tous les jours	Journées nationales des associations de personnes aveugles et malvoyantes	Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes (CFPSAA)
Samedi 8 octobre au dimanche 9 octobre avec quête tous les jours	Semaine nationale des personnes handicapées physiques (SNPH)	Oeuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte
Lundi 3 octobre au dimanche 9 octobre avec quête tous les jours	Journées de solidarité des associations de l'U.N.A.P.E.I. « opérations brioches »	Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et leurs amis U.N.A.P.E.I.
Jeudi 27 octobre au mercredi 2 novembre avec quête tous les jours	Journée nationale des sépultures des « Morts pour la France »	Le Souvenir Français

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Lundi 7 novembre au dimanche 13 novembre avec quête tous les jours	Campagne de l'Oeuvre Nationale du Bleu et de France (Commémoration de l'Armistice de 1918)	Oeuvre Nationale du Bleu et de France
Samedi 19 et dimanche 20 novembre avec quête tous les jours	Journées nationales du Secours Catholique	Le Secours Catholique
Dimanche 13 novembre au dimanche 20 novembre avec quête les 13 et 20 novembre	Campagne nationale contre les maladies respiratoires (campagne nationale du timbre)	FONDATION DU SOUFFLE Comité National contre les Maladies Respiratoires (CNMR)
Lundi 21 novembre au dimanche 4 décembre avec quête tous les jours	Journée mondiale de lutte contre le SIDA (1 ^{er} décembre et animations régionales)	SIDACTION
Jeudi 1 ^{er} décembre avec quête	Journée mondiale de lutte contre le SIDA (1 ^{er} décembre)	AIDES
Vendredi 2 décembre au dimanche 11 décembre avec quête tous les jours	Téléthon 2022	AFM – TELETHON (Association française contre les myopathies)
Samedi 3 décembre au samedi 24 décembre avec quête tous les jours	Collecte nationale des marmites de l'Armée du Salut	Armée du Salut

Article 2 : Seuls les œuvres et organismes désignés par les départements ministériels qui exercent sur eux un pouvoir de tutelle, peuvent être autorisés à participer aux opérations de collectes, dans le cadre des journées nationales qui leur sont dévolues.

Article 3 : Les quêtes ne peuvent avoir lieu qu'aux dates prévues à l'article 1^{er} ci-dessus. Sont toutefois autorisées les quêtes effectuées la veille du jour fixé à cet effet par le calendrier déterminé à l'article 1^{er} ci-dessus, lorsque ce jour est un dimanche.

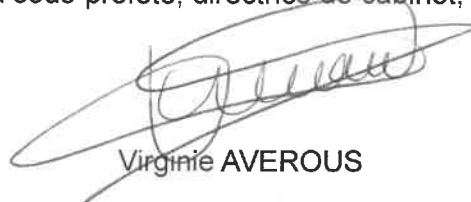
Article 4 : Les personnes habilitées à quêter doivent porter, d'une façon ostensible, une carte indiquant l'œuvre au profit de laquelle elles collectent des fonds et la date de la quête. Cette carte n'est valable que pour la durée de la quête autorisée. Elle doit être visée par le préfet.

Article 5 : Les organismes habilités à solliciter le public doivent souscrire les assurances nécessaires à la couverture pour toute la durée de la quête de l'ensemble des personnes chargées de procéder, sous leur égide, aux collectes sur la voie publique.

Article 6 : La sous-préfète, directrice de cabinet, la sous-préfète de l'arrondissement de Vichy et le sous-préfet de l'arrondissement de Montluçon, la colonelle, commandant le groupement de gendarmerie de l'Allier, le commissaire général, directeur départemental de la sécurité publique et tous les agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des dispositions du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Moulins, le **11 JAN. 2022**

Pour le préfet et par délégation,
la sous-préfète, directrice de cabinet,



Virginie AVEROUS

